

Évolutions macroéconomiques et financières récentes

La Somalie a été touchée par plusieurs chocs en 2019 et 2020 : sécheresse, inondations, invasions de criquets et la pandémie de COVID-19. En conséquence, le PIB réel, qui a crû de 2,9% en 2019, a diminué de 1,5% en 2020, principalement en raison des mesures de lutte contre le COVID-19 telles que les restrictions sur les voyages et les perturbations dans les réseaux d'approvisionnement et dans la chaîne de valeur. La croissance a également été affectée par la réduction des investissements directs étrangers (les investisseurs ayant pris peur au moment où, après avoir été repoussées, les élections controversées ont finalement pris place) ; par une diminution des envois de fonds de privés en raison de la récession mondiale ; et par les interdictions d'exporter du bétail vers les pays du Golfe. Le secteur financier est encore embryonnaire, et la politique monétaire ne dispose d'aucune marge de manœuvre en raison de la dollarisation et du faux-monnaillage. L'inflation annuelle devrait baisser à 4% en 2020, contre 4,7% en 2019, en raison de l'allègement fiscal sur les produits alimentaires essentiels et de l'amélioration de l'approvisionnement alimentaire. Le shilling somalien est resté relativement stable, se dépréciant de moins de 1% entre janvier et novembre 2020, dans un contexte de dollarisation généralisée qui a réduit l'offre de fausse monnaie. Le déficit commercial structurel persiste, les exportations restant à la traîne des importations. Cette faiblesse des exportations et la diminution des entrées financières nettes devraient aggraver le déficit du compte courant en 2020, estimé à 12,8% du PIB. Sept Somaliens sur dix survivent avec moins de 1,90 USD par jour, et la crise du COVID-19 a probablement accru la pauvreté, comme le suggère la baisse de 4,4% du revenu réel par habitant.

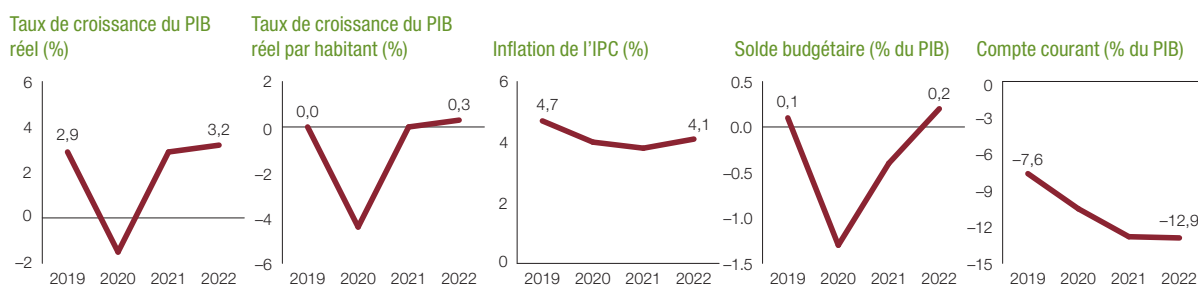
Perspectives et risques

Les perspectives économiques sont assombries par l'incertitude quant à l'évolution de la pandémie, qui exigera une approche stratégique de la réouverture de l'économie. Les mesures d'endiguement de l'épidémie sont progressivement appliquées, mais la distanciation sociale deviendra probablement plus difficile à faire respecter à mesure que les gens cherchent à restaurer leurs moyens de subsistance et que les entreprises reprennent leurs activités normales. La croissance devrait revenir à 2,9% en 2021 et à 3,2% en 2022, ce qui est toujours inférieur aux projections pré-COVID-19. La croissance sera stimulée par une reprise des dépenses des ménages et des activités dans l'agriculture, en particulier les exportations de bétail, si d'autres pays du Golfe suivent la

décision de l'Arabie saoudite de lever l'interdiction des importations de bétail en provenance de Somalie. Les principaux facteurs de risques sont les conditions météorologiques et un recul des flux financiers, notamment l'aide au développement et les envois privés de fonds, en raison de la COVID-19. L'inflation devrait rester inférieure à 5% en raison d'une amélioration de l'approvisionnement alimentaire. Si l'on s'attend à ce que le solde budgétaire retrouve l'équilibre, en raison des conditions imposées pour l'allègement de la dette dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), le déficit du compte courant devrait quant à lui se creuser pour atteindre 12,8% en 2021 et 12,9% en 2022. La pauvreté et le chômage devraient progresser en raison de la réduction des envois privés de fonds, ce qui affectera de manière disproportionnée les femmes, les jeunes et les personnes déplacées.

Questions et options de financement

La Somalie est devenue admissible à un allègement « intérimaire » de la dette au titre de l'Initiative PPTE en mars 2020, ce qui place le pays sur la bonne voie pour réduire considérablement ses niveaux d'endettement. L'analyse de viabilité de la dette du Fonds monétaire international pour 2020 indique que même avec l'allègement intérimaire de la dette, tous les indicateurs suggèrent que la Somalie restera en situation de surendettement, car sa dette en pourcentage du PIB sera toujours d'environ 43,3% en 2024, au-dessus du seuil de viabilité de 30%. La dette de la Somalie représentait 55,3% du PIB lorsqu'elle est devenue admissible à l'initiative d'allègement intérimaire de la dette des PPTE. La Somalie satisfait en grande partie ses besoins de financement grâce aux contributions des donateurs. Les recettes intérieures représentaient 3,9% du PIB en 2018 et 4,6% en 2019, et elles ont financé en moyenne 71% du budget national au cours de ces deux années. Compte tenu de la notation de surendettement de la Somalie et de l'espoir qu'elle commencera à honorer les remboursements de dette exigibles d'ici 2024, les négociations PPTE sur la restructuration de la dette devraient viser un traitement comparable de la part des créanciers hors Club de Paris, afin de permettre à la Somalie de faire descendre sa dette à 9% du PIB en 2024, date à laquelle le pays est censé atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE. Les efforts de mobilisation des recettes intérieures et la mise en œuvre du nouveau cadre de gestion des finances publiques devraient élargir la marge de manœuvre budgétaire, et les dépenses en faveur des pauvres. Les réserves brutes se situaient à 1,4% du PIB en 2020, équivalant à moins d'un mois d'importations. Il ne faut donc pas s'attendre à ce qu'elles combleront le déficit de financement public à court terme.



Source : Les données datent de décembre 2020 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2020 sont des estimations et données pour 2021 et 2022 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.